



Martigny



Les infos Dieppoises du 12 décembre 2023



331 mots

Prix Samuel Paty : l'école sur la deuxième marche du podium départemental

Les enfants de l'école maternelle de Martigny ont eu une fin de journée plutôt originale, jeudi 30 novembre.

En effet, ils ont reçu la visite des DDEN, les délégués départementaux de l'Éducation nationale, pour recevoir une récompense du concours « Samuel Paty : **Se construire citoyen.** » A l'image de l'école d'Aubermesnil-Beumais, qui a terminé première du concours (lire notre édition du mardi 5 décembre), les enfants de Martigny ont eux aussi pu participer.

Diverses actions menées

Pour cela, les enfants, avec la complicité de leur enseignante, ont multiplié les actions intergénérationnelles.

Tout d'abord, la confection de galettes des Rois individuelles, en début d'année dernière, où les seniors de la commune étaient invités à venir déguster en compagnie des enfants.

Plus tard, des animations jeux de société, où les générations se sont mélangées pour jouer ensemble. Chacun pouvant mieux appréhender et découvrir l'autre.

Enfin, un atelier jardinage a été organisé, où les plus jeunes ont reçu les conseils avisés des aînés.

Il faut souligner également que chaque animation a reçu un public différent, ce qui montre que la communication dans le village a bien fonctionné pour venir rendre visite aux enfants.

C'est Catherine Bonte, présidente de la délégation havraise des DDEN, représentant Philippe Bénard, le président départemental, qui a remis à chaque élève un diplôme et une récompense, ainsi qu'un chèque de 200 € permettant l'achat de matériel.

Elle a d'ailleurs souligné l'engagement des enfants et leur découverte de la valeur fraternité qui permet de rompre l'isolement des plus âgés et surtout créer des liens entre les générations.

Depuis septembre, les élèves de l'école sont de nouveaux inscrits à ce concours et ont déjà commencé à travailler en confectionnant des cartes de Noël et de vœux pour leurs familles, mais aussi pour les résidents d'un Ehpad. Il ne reste plus qu'à déterminer quel sera l'établissement qui aura le plaisir de recevoir ces mots d'amitié pour la nouvelle année.



L'école a obtenu le deuxième prix, derrière l'école d'Aubermesnil-Beumais.